

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Du jeudi 13 janvier 2021

Nombre de
conseillers
En exercice : 9
Présents : 7
Votants : 9

Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 0
Date de
convocation :
04/01/2022
Date d'affichage :
18/01/2022

L'an deux mille vingt-deux le treize janvier à 18 heures 09.
Le Conseil Municipal de la Commune de CHAUSSENANS s'est réuni au lieu ordinaire
de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mr Masson Laurent,
Maire

Etaient présents : R. BRUN, P. MIDOL, L. MASSON, V. TRESY, S. FAGOT, D.
MONNIER, C. GAUBERT

Absents : J. BESANCON, I. LELIARD donne procuration à C. GAUBERT

Secrétaire de séance : Catherine GAUBERT

OBJ. : Soumission bois parcelle 12 et 30

Vu la délibération n°32_2021 mettant en soumission les bois parcelle 12 et 30.

Considérant les deux offres déposées par les administrés, l'une par M. COLLIN Loïc pour 77 € et l'autre
par M. DAYET Serge pour 112 €.

Considérant la présence de bois inutilisé à la mairie.

Le Maire propose de donner le bois inutilisé à la mairie à la personne ayant donné la meilleure offre, en
plus des bois parcelle 12 et 30. Dans le cas où la personne le refuse, le bois sera alors retiré et enfoui.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Octroi les bois parcelles 12 et 30 tels qu'indiqués dans la délibération n°32_2021 à M. DAYET Serge
pour un montant de 112 €, étant la meilleure offre,
- Offre à M. DAYET Serge le bois situé dans l'enceinte de la mairie, s'il le souhaite,
- Autorise le Maire à disposer du bois si l'offre est refusée,
- Autorise le Maire à signer tout document s'y afférant,

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

Le Maire, MASSON Laurent

